



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R28-2025-158

PUBLIÉ LE 15 SEPTEMBRE 2025

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2025-09-15-00001 - Délégation de signature cession DOUDEVILLE -
Agnès GIRARD (1 page)

Page 3

EPF Normandie

R28-2025-09-15-00001

Délégation de signature cession DOUDEVILLE -
Agnès GIRARD

**DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL à Madame Agnès GIRARD**

Le Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL,
en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68.376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, et notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015, nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1^{er} janvier 2021,

Vu l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n°2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L.321-11 et R.321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention de Réserve Foncière signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Commune de Doudeville, le 11 février 2020, après décision du Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie du 30 janvier 2020 et délibération du Conseil Municipal de la Commune de Doudeville du 30 janvier 2020.

Considérant le projet d'acte de vente établi par la SAS « RIVES DE SEINE ET ASSOCIES », titulaire d'un office notarial à ROUEN (76000), 16 Boulevard Ferdinand de Lesseps, avec le concours de Maître Isabelle RAIMBOURG, Notaire à YERVILLE (76), ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier de Normandie,

Décide :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Madame Agnès GIRARD, Chargée d'Opérations Foncières de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'office notarial susnommé, par lequel ledit Etablissement Public Foncier de Normandie procède à la cession au profit de :

- La Commune de Doudeville, collectivité territoriale dont l'adresse est à DOUDEVILLE (76560), Place du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 217602192,

- D'un ensemble immobilier à usage de commerce et d'habitation, sis à DOUDEVILLE (76560), 13 Rue Félix Faure, cadastré section AE n° 36, d'une contenance de 01a 32ca,

moyennant le prix de **CENT MILLE SIX CENT TRENTE TROIS EUROS ET SOIXANTE NEUF CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES (100.633,69 € T.T.C.)**, valable jusqu'au **17 septembre 2025**, se décomposant en valeur foncière pour 90.000 €, auquel s'ajoutent les frais d'acquisition d'un montant de 8.861,41 € et la TVA sur marge d'un montant de 1.772,28 €, stipulé payable dans le délai de 45 jours à compter de la signature de l'acte ; passé ce délai, la partie du prix non réglée porterait intérêt au taux légal.

Article 2 : La présente décision est notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à ROUEN, le 12/09/2025
Le Directeur Général

Notifiée le 15/09/2025
à Madame Agnès GIRARD
Bon pour accord

Gilles GAL

✓ Certified by  yousign

Agnès GIRARD

✓ Certified by  yousign